

STATIONNEMENT INTERDIT : rue de la Morte Bouteille à partir du 14 novembre 2023



En raison d'une coupe de sécurité ainsi qu'une coupe de chemins d'exploitation qui aura lieu sur la parcelle 73 de la forêt domaniale de Meudon, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdit pour une durée de 5 jours à partir du 14 novembre dans la rue de la Morte Bouteille à Vélizy-Villacoublay.

Conformément à l'arrêté communal, aucun véhicule ne devra circuler ni stationner durant cette période afin d'éviter tout accident ou dégâts.

En effet, la sécurisation de la lisière par les bûcherons va nécessiter le passage d'engins à l'emplacement des places de stationnement. Nous demandons aux riverains de ne pas se garer sur les places de stationnement pour ne pas risquer de dommages sur les véhicules (chutes de branches lors des abattages).



Pourquoi cette coupe ?

L'ONF prévoit une coupe d'ouverture de sécurité ainsi qu'une coupe de chemins d'exploitation sur la parcelle 73.

Une fois coupées, les branches des arbres seront volontairement laissées à terre pour qu'elles se décomposent et que le bois mort fournisse un habitat aux insectes. Cela peut donner une impression de désordre... mais la forêt n'est pas un jardin, c'est un écosystème vivant.